



TRAVAILLEUR SANS PAPIERS. ILS REFUSENT QUE MAMADOU TRAORÉ SOIT UN MORT ANONYME

Le 19 octobre, une centaine de personnes ont manifesté devant le siège de Manpower à Nanterre (92), à l'appel de la CGT du groupe, de l'Union syndicale de l'intérim CGT, de l'UD 78 et du Collectif de travailleurs sans papiers CGT 78. Pour rappeler qu'un « sans-papiers » est un être humain et pas de la « chair à pognon ». Ce jour-là, se tenait le CHSCT extraordinaire enfin

obtenu par les élus CGT lorsque, par bouche à oreille, ils ont découvert le drame qui s'est déroulé le 30 juillet. Mamadou Traoré, intérimaire sans papiers salarié de Manpower, a eu un malaise sur un chantier de la SADE (spécialiste des travaux de canalisation, groupe Veolia), à Clichy-La-Garenne. Évacué par les secours vers l'hôpital Saint-Louis, il est décédé.

Le CHSCT de la SADE a été informé. Sans suite. Chez Manpower, sa mort a été occultée et l'accident non déclaré. Mamadou Traoré travaillait avec les papiers d'un autre... et ce serait suffisant pour le rendre invisible jusque dans la mort ! Ses camarades veulent connaître les causes de son décès, le lieu de sa sépulture. Et que les droits de sa famille soient respectés.